

## PROCÈS-VERBAL

### SÉANCE DU COMITÉ CONSULTATIF POUR L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ DU CONSEIL SCOLAIRE CATHOLIQUE DE DISTRICT DES GRANDES RIVIÈRES

Le 5 juin 2024

Par vidéoconférence « Teams »

#### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET APPEL NOMINAL

La présidente du Comité déclare la séance ouverte à 16 h 54 et procède à l'appel nominal.

#### Sont présents :

Titre	Nom
<b>Membres du Comité</b>	
Conseillère, conseiller scolaire	Michelle Mailloux, présidente Langis H. Dion
Services de counselling Hearst-Kapuskasing - Smooth Rock Falls	Simon Dubosq
Consortium pour les élèves du nord de l'Ontario	Myriam Génier
Centre de ressources Cochrane Temiskaming	Lisa Drobny, vice-présidente
<b>Personnes ressources</b>	
Directeur de l'éducation et secrétaire-trésorier	Jérémie Lepage
Agente de supervision	Angèle Rivard
Directrice des Services à l'élève	Dinah Charland
Invitée – Directrice générale du Consortium pour les élèves du nord de l'Ontario	Annie Demers
Secrétaire de séance	Mélisane Meunier

#### Sont absents :

Service à la famille et à l'enfance du Nord-Est de l'Ontario	Lauren Smith
Membres représentant les parents	Geneviève Bureau Paul Doyon
Association canadienne pour la santé mentale Cochrane-Timiskaming	Kelsey Charbonneau

## **2. PRIÈRE ET RECONNAISSANCE DU TERRITOIRE**

La présidente récite la prière d'ouverture. Elle nous demande ensuite de réfléchir au territoire sur lequel nous nous retrouvons et partage la reconnaissance du territoire des élèves qui ont participé à Destination Iqaluit 2024.

## **3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Une modification est proposée à l'ordre du jour afin de déplacer le point 7.1.1 - Rapport du ministère de l'Éducation portant sur le Plan de l'enfance en difficulté du CSCDGR 2024-2025 après le point 8.1 afin de commencer par la présentation de Mme Annie Demers sur le rapport annuel 2022-2023 du CÉNO.

### **RECOMMANDATION 01 (interne)**

Proposée par : M. Génier

Appuyée par : L. H. Dion

**QUE soit adopté tel que modifié l'ordre du jour de la séance du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté du CSCDGR du 5 juin 2024.**

Adoptée

## **4. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS**

Aucune déclaration de conflits d'intérêts de la part d'un membre du Comité n'est soulevée.

## **5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

### **5.1 Réunion du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté du 7 mai 2024**

#### **RECOMMANDATION 02 (interne)**

Proposée par : M. Génier

Appuyée par : S. Dubosq

**QUE soit adopté tel que présenté le procès-verbal de la séance du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté du CSCDGR du 7 mai 2024.**

Adoptée

## **6. QUESTIONS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL**

### **6.1 Réunion du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté du 7 mai 2024**

Aucune question n'est soulevée sur le procès-verbal.

## **8. COMMUNICATION ET APPUI**

### **8.1 Rapport annuel du Consortium pour les élèves du nord de l'Ontario (CÉNO)**

Madame Annie Demers, directrice du Consortium pour les élèves du nord de l'Ontario (CÉNO) présente le rapport annuel du CÉNO 2022-2023. Le rapport annuel fournit une analyse détaillée des initiatives éducatives menées par l'organisation mettant en évidence les partenariats avec les écoles et les communautés. Elle présente également les résultats financiers et les perspectives pour l'avenir.

## **7. ÉTUDE DES POLITIQUES**

### **7.1 Points de recommandation**

#### **7.1.1 Rapport du ministère de l'Éducation portant sur le Plan de l'enfance en difficulté du CSCDGR 2024-2025**

La version finale du rapport à l'intention du ministère de l'Éducation portant sur le Plan de l'enfance en difficulté du CSCDGR 2024-2025 est présentée. Le rapport sera acheminé au ministère de l'Éducation avant la fin juillet 2024.

#### **RECOMMANDATION 03 (interne)**

Proposée par : L. Drobny

Appuyée par : S. Dubosq

**QUE soit reçu le rapport SE/23-24/01 portant sur le Plan de l'enfance en difficulté 2024 du CSCDGR, tel que présenté à la séance du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté du CSCDGR du 5 juin 2024.**

Adoptée

#### **RECOMMANDATION 04 (publique)**

Proposée par : L. Drobny

Appuyée par : S. Dubosq

**QUE le CCED recommande au Conseil élu d'approuver le Rapport à l'intention du ministère de l'Éducation portant sur le Plan de l'enfance en difficulté du CSCDGR pour l'année scolaire 2024-2025 tel que présenté le 5 juin 2024.**

Adoptée

## **7.2 Points de consultation**

Sans objet

## **8. COMMUNICATION ET APPUI**

### **8.2 Bilan du projet - Soutenir les élèves ayant un handicap : Éliminer les obstacles en salle de classe**

Le ministère de l'Éducation a accordé un financement de 103 015 \$ pour soutenir des initiatives visant à prévenir et éliminer les obstacles pour les élèves ayant un handicap.

Les objectifs du projet sont :

- Éliminer les obstacles et promouvoir une éducation accessible et inclusive.
- Informer la communauté scolaire sur les handicaps et les soutiens disponibles.
- Sensibiliser à l'importance de l'accessibilité et de l'inclusion.

Avec ce financement, un partenariat avec la Clinique d'apprentissage spécialisée a été établi pour sensibiliser aux besoins des élèves atteints d'un TDAH et d'anxiété.

Les actions réalisées incluent :

- Deux journées de formation à Timmins sur le TDAH.
- Huit sessions de coaching pour le personnel.
- Deux soirées parentales sur le trouble oppositionnel avec provocation et l'anxiété.
- Deux sessions de formation pour le personnel spécialisé lors des journées pédagogiques en janvier et juin 2024.
- Achat de ressources supplémentaires prévu pour la fin de l'année scolaire.

Une nouvelle demande a été soumise au Ministère afin de poursuivre la 3<sup>e</sup> phase du projet sur le TDAH et le trouble d'apprentissage. Une réponse est attendue au cours de l'été.

### **8.3 Proposition de reconnaissance de l'excellence des élèves ayant des besoins particuliers**

À la suite d'un sondage auprès des directions du secondaire et des enseignants et enseignantes en enfance en difficulté et du comité CCED, ainsi que des consultations auprès de dix conseils, seulement dix personnes ont répondu, dont un membre du CCED. Parmi les réponses, six sur dix apprécient la remise du logiciel Antidote.

Le CCED souhaite maintenir le statu quo concernant la distribution du logiciel Antidote à la cérémonie des finissants et finissantes 2024. Une note de service sera envoyée sous peu pour informer les écoles secondaires.

**RECOMMANDATION 05 (interne)**

Proposée par : L. H. Dion

Appuyée par : L. Drobny

**QUE soit maintenue la pratique d'offrir le logiciel Antidote tel que discuté au Comité consultatif pour l'enfance en difficulté du CSCDGR du 5 juin 2024.**

Adoptée

8.4 Résultat du sondage pour les programmes d'éducation spécialisée

En partenariat avec le Centre de leadership et d'évaluation Inc. (CLÉ), un cadre de mesure pour évaluer l'efficacité des programmes d'éducation spécialisée a été élaboré. Un sondage a été administré du 28 février au 3 mars 2024 auprès des parents, des élèves de la 3<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année ayant un Plan d'éducation individualisé (PEI), et du personnel des Services à l'élève.

Les résultats compilés par le CLÉ sont présentés et ils permettront d'aligner les priorités avec le cadre de performance du CSCDGR et la planification stratégique pour l'année scolaire 2024-2025.

8.5 Plan annuel de travail

Un bilan des travaux accomplis par le CCED au cours de l'année scolaire 2023-2024 est présenté.

**RECOMMANDATION 06 (interne)**

Proposée par : S. Dubosq

Appuyée par : L. Drobny

**QUE soient reçus les points d'information sous l'article « Communication et appui » tels que présentés au Comité consultatif pour l'enfance en difficulté du CSCDGR du 5 juin 2024.**

Adoptée

**9. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**RECOMMANDATION 07 (interne)**

Proposée par : L. Drobny

Appuyée par : L. H. Dion

**QUE la séance du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté du CSCDGR du 5 juin 2024 soit levée à 18 h 03.**

Adoptée